

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, C'EST :

7 parcs naturels régionaux :

Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon.

2 projets de parcs : Mont-Ventoux, Sainte-Baume

30% du territoire régional (921 614 hectares)

300 communes.

29 communautés de communes, 12 communautés d'agglomération, 1 communauté urbaine, 1 métropole.

756 830 habitants*

74 hab/km² (moyenne régionale 157 hab/km²)

638 élus des communes dans les comités syndicaux des Parcs, auxquels s'ajoutent les délégués régionaux, départementaux et intercommunaux.

250 agents

4 Réserves de biosphère de l'Unesco

1€ investi dans un parc naturel régional, c'est **5 à 10€** de retombées pour le territoire.

4 millions de touristes sur 5 PNR en 2011 soit **1,3 milliards €** de retombées directes.

38% des touristes viennent délibérément pour le label « Parc naturel régional » du territoire.

47 800 ha de zones urbaines

194 900 ha de surfaces agricoles

612 500 ha de milieux naturels et forestiers

158 sites classés et inscrits

41 bassins versants

49 sites Natura 2000 (327 323 hectares)

8 réserves naturelles dont 3 régionales

25 arrêtés de protection de biotope

78% de part des résidences principales

83% de taux d'activité (rapport entre le nombre d'actifs et la population en âge de travailler)

7 796 exploitations agricoles

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX : interlocuteurs privilégiés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compétence affirmée de la Région dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'environnement, les parcs naturels régionaux constituent le maillon exemplaire et expérimental des politiques régionales.

Créé à l'initiative de la Région et labellisé par décret, un parc naturel régional s'organise autour d'une Charte, projet de territoire concerté entre les collectivités, l'Etat et les acteurs locaux.

Développement durable

Il est au cœur des missions des Parcs. Pour faire évoluer l'Homme au mieux dans son environnement, les Parcs ont acquis une expérience certaine depuis leur création par le général de Gaulle en 1967, et développé des méthodes et des compétences singulières.

Résultat

Les parcs naturels régionaux ont un devoir de résultat qui est inscrit dans leur charte. Chaque action doit avoir prouvé son efficacité pour être maintenue.

Concertation

Les parcs naturels régionaux basent leur action sur le volontariat et la concertation, non sur la réglementation ou la législation, ce qui assoit la pérennité des solutions mises en œuvre.

Outil de la Région

Les parcs naturels régionaux sont un lien direct entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses territoires ruraux.

Polyvalence

Gestion raisonnée des ressources naturelles, aménagement du territoire, développement économique, mobilisation des publics : les équipes de Parc sont spécialisées dans tous ces secteurs et travaillent ensemble sur des projets transversaux.

Ensemble

Les Parcs ont des missions, non des compétences. Ils agissent en mobilisant tous les instruments possibles et les acteurs légitimes au service du territoire : ils sont ensemble des politiques publiques sur leur périmètre, relais des programmes régionaux, nationaux et européens. Les conventions d'objectifs pluriannuelles signées avec les Départements, la Région et l'Etat permettent de prendre en compte les chartes des parcs comme des outils de cohérence pour l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le foncier, la transition énergétique et les modes de protection des espaces et des espèces.

Durée

Une charte de Parc est signée pour 12 ans, ce qui permet de mener des projets sur du moyen et du long terme.

Engagement

Les communes, les intercommunalités, les départements et la Région adhèrent volontairement à la charte d'un Parc approuvée par l'Etat, ce qui garantit leur engagement. Ces collectivités assurent par leurs cotisations le fonctionnement des Parcs.

Adaptation

Un projet de parc naturel régional est souple ; son projet (exprimé dans la charte) et ses actions s'adaptent à son territoire.

Échelle

Ni trop grande, ni trop petite, l'échelle des parcs naturels régionaux est cohérente pour mener des politiques d'aménagement.

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : faire mieux avec autant en mutualisant !

Sollicités par la Région et l'Etat dès 2010, les 7 Parcs et 2 projets de Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont formalisé leur partenariat en 2015 en créant une association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

SON BUT ? Mutualiser les moyens humains, techniques et matériels, concevoir et mettre en œuvre des projets en commun, partager des expériences et construire une identité commune.

SON ATOUT ? Aller d'un bord à l'autre de la région en passant par la Provence intérieure sans jamais quitter un territoire de Parc. Cette continuité géographique, unique en France, témoigne de la richesse des patrimoines naturels et culturels régionaux, et confère au Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur une légitimité et une force uniques en leur genre.

Alpilles : 04 90 54 24 10 • www.parc-alpilles.fr Baronnies provençales : 04 75 26 79 05 • www.baronnies-provencales.fr Camargue : 04 90 97 10 40 • www.parc-camargue.fr Luberon : 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr Mont-Ventoux : 04 90 63 22 74 • www.smaemv.fr Préalpes d'Azur : 04 92 42 08 63 • www.pnr-prealpesdazur.fr Queyras : 04 92 46 88 20 • www.pnr-queyras.fr Sainte-Baume : 04.42.72.35.22 • www.pnr-saintebaume.fr Verdon : 04 92 74 68 00 • www.parcduverdon.fr



Transition énergétique, relocalisation de l'économie, agriculture respectueuse de l'environnement, déplacements doux, participation de la population, autant de concepts qui, s'ils résonnent de nos jours un peu partout, ont depuis longtemps été expérimentés et développés au sein des parcs naturels régionaux. Ces acteurs du développement durable en milieu rural et périurbain, véritables laboratoires d'innovation pour toute la société, semblent mieux résister à la crise que le reste du pays, en créant notamment des richesses non délocalisables. D'ailleurs, la dynamique impulsée par les Parcs est aujourd'hui plus que jamais regardée comme une solution pour le développement de nos territoires.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est dotée de ses premiers parcs naturels régionaux il y a plus de 45 ans. Riche aujourd'hui de 7 Parcs, elle est en passe d'en créer 2 nouveaux. Notre région est l'une des premières destinations touristiques de France, l'une des plus peuplées et celle qui a connu la plus grande progression de population depuis 1962. Elle abrite aussi des sites naturels remarquables et un patrimoine culturel inestimable. Elle concentre la plus grande variété d'espèces animales et végétales en France. La bonne conjugaison de toutes ces ressources fait de Provence-Alpes-Côte d'Azur un espace d'exception offrant un réel potentiel de développement et d'attractivité. **Pour maintenir et améliorer cette synergie particulière, l'équilibre entre les patrimoines naturel, culturel et les activités humaines doit être préservé. C'est l'enjeu majeur de demain, pour lequel les parcs naturels régionaux jouent un rôle déterminant.**

En limitant les impacts sur l'environnement de certaines de nos activités économiques au bénéfice de la biodiversité, en privilégiant les circuits courts, en sensibilisant la population à la richesse de son cadre de vie, en valorisant les espaces agricoles tout en améliorant la qualité des paysages, en optimisant l'urbanisme, en favorisant un tourisme durable, en renforçant la cohésion sociale, en repensant la mobilité ou en élaborant des projets culturels audacieux, les parcs naturels régionaux innove !

Points d'appui de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les parcs naturels régionaux agissent concrètement et de manière transversale pour maintenir la qualité de vie sur notre territoire, afin que, demain, nous puissions continuer d'y habiter, de nous y déplacer, d'y apprendre et d'y pratiquer des loisirs, d'y créer de l'emploi et des entreprises, d'y élever nos enfants, d'y vivre...



(*) Population totale des communes adhérentes.
(Chiffres pour Provence-Alpes-Côte d'Azur
Sources ©INSEE-RGP 2012, ©AGRESTE-RGA 2010, Dréal Paca, DGCL, Enquêtes Cordon-Cawi 2011, SIT des PNR Paca 2015)

Rédaction-conception : aneddoc.com - Conception graphique : Mimoz Graphic Lab - Crédits Photos : D. Gilles, C. Morenc, B. Vachierand, N. Valbrun, PNRV, PNRQ - Oct. 2015

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX : une approche originale dans un monde complexe

Paysages et nature préservés

La biodiversité, facteur d'attractivité

Que serait la Camargue vidée de ses flamants roses ? Dans les années 1960, l'espèce y est gravement menacée. Grâce au programme de protection du parc naturel régional et de ses partenaires, elle est passée de 1 000 individus à la fin des années 1960 à environ 40 000 aujourd'hui. Les vautours fauves, les écrevisses à pied blanc, les zones humides... Autant d'espèces ou de milieux menacés dans la région qui, grâce aux actions des parcs naturels régionaux et de leurs partenaires, vont perdurer.

➤ **Christophe GIRAUD, guide naturaliste (Bouches-du-Rhône) :**
« Les touristes viennent ici pour la biodiversité, et les flamants en sont le symbole, pour lequel nous accueillons 1 200 visiteurs par an, soit 25% de notre chiffre d'affaires. Ils sont l'un des atouts majeurs pour le tourisme nature en Camargue et en Provence-Alpes-Côte d'Azur »

De la ferme à ta cantine

Pourquoi faire venir les aliments de Rungis quand ils sont produits juste à côté ? Le programme « De la ferme à la cantine » dans le Luberon aide les communes volontaires à s'approvisionner localement en les mettant en contact avec des agriculteurs locaux, en organisant des formations auprès des cuisiniers et en proposant des actions éducatives auprès des enfants et de leurs parents. Près de 80 % des communes concernées bénéficient du programme et plus de 6 000 repas sont servis chaque jour. Favoriser les circuits courts permet de maintenir l'agriculture locale et de réduire les transports de marchandises. Grâce à ce programme, 300 000 € par an sont réinjectés directement dans l'économie locale.

➤ **Claire JOUNIN, mère d'élève à l'école de Cadenet (Vaucluse) :**
« Dans ma vie personnelle, je suis sensible à ces valeurs de circuits courts ; du coup, c'est important pour moi que la collectivité dans laquelle je vis les prenne en compte aussi. Cela va dans le bon sens, c'est satisfaisant. »

Tissu économique local développé

La marque Parc, un engagement collectif et concret

Du miel, des sorties VTT, des gîtes, des musées estampillés « Parc naturel régional »... La marque Parc est un engagement sincère de professionnels du tourisme et d'agriculteurs qui, au travers de leurs activités, ont choisi de porter haut les valeurs des Parcs : dimension humaine, lien au territoire et respect de l'environnement. Tous ont bénéficié d'un accompagnement par les agents des Parcs pour répondre aux critères de la grille d'audit : qualité d'accueil ou du produit, achats locaux, accessibilité, économies d'énergie, etc. La marque Parc aide les professionnels à se développer durablement sur leur territoire. D'ores et déjà, 70 professionnels du tourisme et 16 agriculteurs et artisans bénéficient de la marque en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notre réseau prévoit d'en doubler le nombre d'ici deux ans.

➤ **François GUGUEN, gérant d'un gîte-hôtel-restaurant à Saint-Véran (Hautes-Alpes) :**
« Le Parc, ça fait rêver les gens. Ils viennent ici car c'est un territoire de Parc. Avoir la marque Parc, ça leur montre qu'on appartient au même projet, aux mêmes valeurs et cela valide nos démarches auprès de nos clients. »

Tourisme durable

Balades mobiles

Pour vivre en harmonie avec son environnement, encore faut-il le connaître. Les parcs naturels régionaux ont parmi leurs missions, l'accueil, l'information et l'éducation à l'environnement. Dans les Alpilles, une application mobile a vu le jour à l'été 2015. Elle permet, à travers 5 circuits pédestres identifiés pour leur richesse paysagère et pour l'observation des oiseaux, de partir à la découverte des espèces protégées du territoire, comme le Rollier d'Europe, le Hibou Grand-duc ou l'Aigle de Bonelli (dont 20% de la population française vit dans les Alpilles). Des vidéos, des interviews d'ornithologues ou bien des chants d'oiseaux permettent d'accéder à des connaissances que l'œil seul ne suffit pas toujours à déceler sur le terrain. Destinée au grand public et aux professionnels (guides naturalistes, accompagnateurs, hébergeurs, etc.), l'application permet aussi de faire le lien entre les activités humaines et la survie ou le développement des espèces.

➤ **Robin LHULLIER, formateur à la Ligue de Protection des Oiseaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur) :**
« Avec ce média embarqué, on vise notamment les jeunes générations. Connaître et comprendre, c'est s'approprier. Il faut que les jeunes, encore plus que les autres, s'approprient ces enjeux pour avoir envie de protéger ce patrimoine exceptionnel et fragile. »

UN PARC NATUREL RÉGIONAL = Des plus-values pour les territoires ruraux !

Innovations et expériences exemplaires

Des centrales solaires villageoises

A Rosans, dans le nouveau Parc naturel régional des Baronnies provençales, une société innovante vient de voir le jour. A l'initiative du Parc, 107 habitants se sont regroupés sous la forme d'une SAS pour produire de l'électricité solaire sur les toits de leur village. Revendue à ERDF, l'énergie produite équivaut à un placement à 3 % : mieux qu'un livret A et mieux qu'un PEL tout en mobilisant de l'épargne localement ! Cette action innovante illustre la capacité des parcs naturels régionaux à travailler dans la concertation, dans l'expérimentation et l'innovation sur des projets très concrets au service du développement durable. Chaudière centrale au bois, gestion de l'eau et des déchets, lutte contre les pesticides : tous les jours, les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur innovent avec des solutions qui fonctionnent.

➤ **Dominique GUEYTE, président de la SAS Centrales villageoises rosanaises, éleveur et élu local (Hautes-Alpes) :**
« Nous avons tous l'idée de tendre vers l'autonomie énergétique car on ne sait pas trop ce que l'avenir réserve à des territoires reculés comme le nôtre. C'est aussi une aventure humaine et une action citoyenne. »

Espaces valorisés

Collectivités locales soutenues

Réfection du patrimoine bâti

La réhabilitation du patrimoine, une charge pour les communes ? Depuis 2011, près de la moitié de celles du Verdon ont bénéficié de l'intervention du Parc pour la réfection de leur petit patrimoine bâti. Une vingtaine de chantiers participatifs a permis la restauration de lavoirs, de calades, de fours à pain, etc. Tout en valorisant le patrimoine des villages, ces actions permettent de préserver des savoir-faire ancestraux. A travers des formations pour le grand public, pour les artisans locaux ou les agents municipaux, un accompagnement des collectivités sur leurs projets d'aménagement petits ou grands comme un PLU, une aide à la recherche de financements, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont une action décisive sur la vie des collectivités locales et le développement durable de leurs territoires.

➤ **Guy VEYS, maire d'Esparron-de-Verdon (Alpes de Haute-Provence) :**
« Seuls, nous n'aurions peut-être pas fait les choses aussi bien dans le respect du bâti traditionnel. L'aide du Parc dans nos projets est précieuse et elle est souvent déterminante pour obtenir des financements. Faire partie d'un territoire de Parc, pour moi, c'est plus qu'une chance ! »

Vivre ensemble consolidé

Transmission du patrimoine immatériel

Un territoire de parc naturel régional, c'est une population hétérogène d'habitants « du cru », de néo-ruraux, de touristes, de résidents secondaires, aux parcours et aux horizons divers. Travailler autour d'une identité commune pour faire société, notamment autour de projets culturels, est l'une des missions des parcs naturels régionaux. Dans les Parcs naturels régionaux du Verdon et des Préalpes d'Azur, des spectacles autour de la mémoire orale ont vu le jour. Entre collecte ethnographique et création artistique, se créent des espaces de liens et des sentiments d'appartenance partagés au même territoire. Dans les Préalpes d'Azur, ce sont 35 heures de récits de vie enregistrés par un ethnologue qui ont donné naissance à une création théâtrale par des conteurs et des musiciens professionnels grâce à une résidence d'artiste et des ateliers participatifs dans les 4 communes concernées.

➤ **Catherine BOUIN, fondatrice de la compagnie « La Hulotte » et conteuse professionnelle (Alpes-Maritimes) :**
« Ici, on a appelé ça longtemps « l'arrière-pays », c'est assez péjoratif. Les gens de ce Haut-Pays ont peut-être le sentiment qu'il n'y a rien à dire sur leur vie et leur territoire. L'idée de la démarche était de valoriser leur parole et de mettre en place une forme de reconnaissance du territoire aux yeux des habitants. »

Attractivité territoriale renforcée

Tourisme à vélo en Provence

Diversifier l'offre touristique en proposant de faire le tour de la Provence à vélo ? Le défi a été relevé par les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon et le projet de Parc du Mont-Ventoux. 1 700 km d'itinéraires balisés sur les 3 territoires concernés sont mis à disposition de 260 professionnels (hébergeurs, loueurs, agences de voyages, etc.) regroupés en association. Favoriser les déplacements doux permet de lutter contre les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique en limitant l'usage de la voiture qui mobilise aujourd'hui 83 % de la totalité du transport de voyageurs. Par ailleurs, un touriste à vélo dépense en moyenne 75 € par jour sur le territoire, contre 52 € pour un « touriste classique ». Sur le Parc du Luberon par exemple, les retombées économiques du tourisme à vélo s'élèvent à 16 millions € par an (étude VLP 2008).

➤ **Sylvie PALPANT, directrice de Vélo Loisir Provence, réseau de professionnels (Alpes de Haute-Provence, Var et Vaucluse) :**
« Hormis l'atout économique important que représente le tourisme à vélo, c'est aussi une activité de pleine nature respectueuse de l'environnement qui valorise d'autres saisons que l'été ; on vient faire du tourisme à vélo en automne et au printemps. »